

Le protocole de Kyoto

Un accord global

Il y a plus d'une décennie, la plupart des pays se sont joints à un traité international, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en vue de réduire le réchauffement global.

En 1997, les gouvernements se sont mis d'accord pour faire un ajout à un traité préexistant : la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Cet ajout, appelé le Protocole de Kyoto, contient des mesures plus fortes car légalement contraignantes). Il a été ouvert à la ratification le 16 mars 1998, et est entré en vigueur pour les signataires en février 2005. Il a été ratifié à ce jour par 172 pays à l'exception notable des États-Unis.

Sa principale caractéristique est qu'il fixe des objectifs obligatoires sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour les pays leaders sur le plan économique qui l'ont accepté. Ces objectifs vont de baisses de 8% à des augmentations contenues à 10% par rapport aux émissions individuelles des pays en 1990 en vue de réduire leurs émissions globales d'au moins 5% par rapport aux niveaux de 1990 (à activité constante), dans la période d'engagements 2008 à 2012. Les futurs objectifs obligatoires prévoient d'établir les "périodes d'engagements" de l'après 2012. Ceux-ci sont négociés à l'avance, comme c'est actuellement le cas à Bonn.

L'objectif global de 5% pour les pays développés est à atteindre à travers des réductions (par rapport aux niveaux de 1990) notamment de 8% dans l'Union européenne, et 7% aux États-Unis (bien que ces derniers se soient depuis retirés du Protocole).

Le Protocole a été lent à entrer en vigueur car c'est un accord complexe puisqu'il doit non seulement être efficace face à un problème mondial mais aussi être politiquement acceptable.

Les cycles de discussions de Bonn, ont réaffirmé la volonté de l'ensemble des participants, États-Unis inclus cette fois-ci, de continuer à impulser les actions locales en avançant sur le cadre international. Le Forum de Copenhague prévu en Décembre 2009 visera à aller plus loin que les mesures prises à Kyoto, et d'inclure un peu plus les acteurs dans cette démarche : objectif -50% d'ici 2040 tel que le prône WWF.